

# Entre-Nous

La lettre d'informations mensuelle de GrandLyon Habitat

## L'ACTU

### Les vœux du Président et du Directeur Général

Chères et chers locataires,

**L'année 2023 a été marquée par des difficultés majeures**, entre la crise économique et la crise énergétique qui ont touché de plein fouet tous les ménages. Les conséquences sont lourdes mais elles ont renforcé notre détermination à vous accompagner et à vous soutenir au quotidien.

**Avec nos partenaires locaux, toutes nos équipes se sont mobilisées** pour atténuer les impacts de ces crises, conscients de la réalité que vivent certaines familles. La solidarité reste au cœur de nos actions.

**Pour 2024**, notre engagement envers vous demeure inchangé. **Nous investissons dans la rénovation de notre patrimoine et dans la construction de nouveaux logements**, renforçant ainsi la qualité de service que nous vous devons. Malgré les difficultés économiques que nous rencontrons également, nous sommes déterminés à y consacrer des ressources car nous sommes convaincus que c'est la meilleure protection que nous pouvons offrir à nos locataires. Des exemples concrets pour cette nouvelle année comme :

- **Le démarrage de la réhabilitation du Clos Jouve à Lyon 1<sup>er</sup>** avec un investissement de 36 millions d'euros qui redonnera vie à ce patrimoine centenaire.
- **La livraison du Ginkgo à Lyon 7<sup>e</sup> avec 83 logements locatifs** dont 12 adaptés pour les personnes à mobilité réduite.
- **Le lancement du chantier des 105 logements** du Jardin des Balmes au cœur du plateau de la Croix-Rousse à Lyon 4<sup>e</sup>.



Nous comprenons également que nombreux parmi vous aspirent à changer de logement. C'est pourquoi **nous travaillons activement sur les mutations** pour répondre à cette demande croissante, satisfaire aussi ceux qui sont en attente d'un logement social et ainsi assurer la satisfaction de chacun.

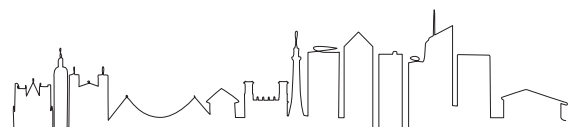
**GrandLyon Habitat a à cœur la vie quotidienne de ses locataires.** Nous nous donnons les moyens de répondre à vos besoins. Que ce soit par des interventions rapides en cas de problème lié à votre logement ou par des actions visant à améliorer votre cadre de vie et votre tranquillité, notre engagement est constant.

**Pour 2024, nous vous assurons de rester à l'écoute, d'agir avec réactivité et de vous accompagner dans toutes les étapes de votre vie** dans nos logements.

Nous vous adressons, au nom de toutes les équipes de GrandLyon Habitat, nos meilleurs vœux pour 2024.

François Thevenieau et Jean-Noël Freixinos

La suite de L'Actu en page 2





# Échanger son logement, c'est possible ? Oui, sous conditions !



Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2023, la bourse d'échanges de logement a ouvert son site [www.echangermonlogement69.fr](http://www.echangermonlogement69.fr).

### Ça consiste en quoi ?

La bourse d'échange permet à deux locataires du parc social d'un des 16 bailleurs adhérents résidant dans le Rhône ou la Métropole de

Lyon, d'échanger leurs logements. Les locataires peuvent changer de commune pour une autre commune du Rhône ou de la Métropole et aussi de bailleur.

### Ça marche comment pour les locataires ?

- Il n'est pas nécessaire d'avoir une demande de logement social en cours pour s'inscrire sur le site. Un NUD (Numéro Unique Départemental) sera demandé au moment de l'accord entre les deux locataires.
- Le site est réservé aux locataires qui ont un bail de location valide dont le logement rempli les conditions d'éligibilité : logement hors opération de démolition ou restructuration lourde, nécessitant un relogement des locataires et logement hors plan de vente.

### L'échange de logement, comment ça se passe ?

1. Le locataire dépose son annonce de logement. Le dossier est ensuite étudié par le bailleur.
2. Le locataire consulte les annonces, recherche un logement et entre en contact avec un locataire.
3. Le locataire visite le logement et se met d'accord avec un autre locataire.
4. Les dossiers sont étudiés et passés en Commission d'Attributions des Logements.
5. L'échange de logement doit s'organiser et un nouveau contrat de bail est signé.

**Les locataires peuvent s'inscrire depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2023 sur [echangermonlogement69.fr](http://echangermonlogement69.fr).**

Il suffit de créer son compte et de déposer une annonce pour présenter son logement. Le locataire remplit les critères de sa recherche (taille, localisation, loyer...).

Le dossier est étudié par le bailleur qui valide l'inscription dans un délai de 15 jours sous réserve d'éligibilité.

**Puis, le locataire peut consulter les annonces et entrer en contact avec un autre locataire.**



## Votre loyer

Ce mois-ci, votre loyer a augmenté. Il s'agit de **l'augmentation annuelle réglementaire**, encadrée par la loi et tenant compte du bouclier loyer instauré par la Loi du 16 août 2022 (mesure prolongée en 2024). **À l'exception de quelques résidences, la hausse s'élève à 3,5 % pour 2024.**

Face à la hausse de leurs charges, les principaux bailleurs de la Métropole de Lyon se voient contraints d'appliquer cette augmentation. Elle contribue notamment à la poursuite des investissements réalisés par les bailleurs sur leur patrimoine pour améliorer la qualité de vie de l'ensemble des locataires.

**Vous rencontrez des difficultés ? Contactez votre ligne directe au 04.72.74.67.42**

### Le saviez-vous ?

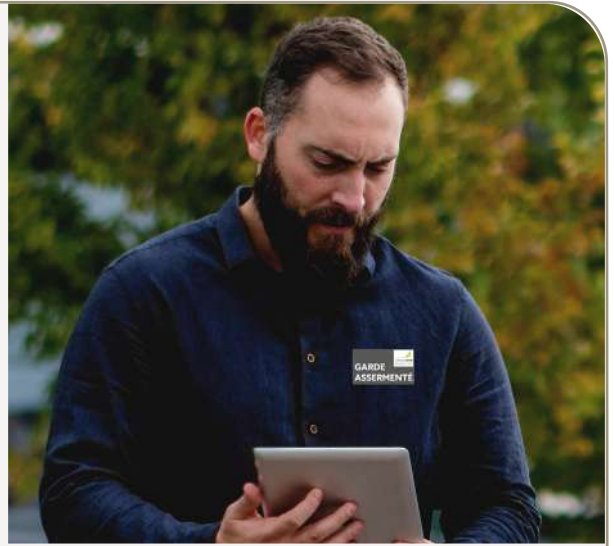
**Les aides au logement sont revalorisées.**

La loi du 16 août 2022 portant sur la protection du pouvoir d'achat revalorise les aides au logement.

Pour les locataires qui en bénéficient, **l'APL est donc revalorisée de 3,7% en moyenne** depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2023.

## Garde Particulier Assermenté : un dispositif pour réduire les incivilités

Pour renforcer la tranquillité résidentielle de ses locataires et en complément d'autres services, GrandLyon Habitat met en place un dispositif de « Gardes Particuliers Assermentés » sur ses résidences. Ces agents de terrain GrandLyon Habitat, ont prêté serment en octobre 2023 devant le Procureur de la République du Rhône.



Au titre de leur assermentation, ces gardes peuvent **dresser des procès-verbaux après avoir constaté une infraction commise sur les résidences GrandLyon Habitat** : dépôt d'ordures, stationnements illicites, dégradation de biens, animal en liberté représentant un danger pour les personnes, etc.

Cette possibilité de verbalisation s'ajoute à leur **principale mission : la prévention et le dialogue sur le terrain.**

Ce nouveau dispositif permettra de **restaurer la tranquillité dans les résidences et ainsi réduire les incivilités pour préserver la qualité de vie des habitants.**

## Détartre sa robinetterie naturellement

Robinet, pommeau de douche, régulateur d'eau... Tous ces conduits finissent par s'entarter.

Quand le tartre s'installe, il provoque : une perte de pression de l'eau, des éclaboussures. Il peut même être à l'origine des fuites !

**3 astuces, 3 ingrédients pour s'en débarrasser :**

- **Le bicarbonate de soude** : appliquez une fine couche de poudre sur une éponge, frottez les zones entartrées, rincez, séchez, recommencez si besoin.
- **Le vinaigre blanc** : à l'aide d'un pulvérisateur, pulvérisez sur le tartre, laissez agir, puis frottez avec une éponge ou une brosse à dent, rincez et séchez.
- **Le citron** : coupez un citron en deux, frottez votre robinetterie avec le côté pulpe, laissez agir quelques minutes, rincez et séchez. Le citron est un excellent désinfectant.

**Le tartre vous résiste encore ?** Imbibez de vinaigre blanc un torchon et entourez-le autour de la zone entartrée à l'aide d'un élastique. Au besoin, versez à nouveau du vinaigre dessus. Laissez agir toute une nuit, retirer le torchon et frottez avec une éponge ou une brosse le lendemain. Tout va disparaître !

Le meilleur conseil est de nettoyer régulièrement votre robinetterie avant que le tartre ne s'installe.





### Les projets à Lyon 8<sup>e</sup>

**Ce mois-ci, GrandLyon Habitat présente deux opérations de réhabilitation.**

► **La résidence Émile Pesce : amélioration de la performance énergétique et environnementale.** L'objectif de cette réhabilitation est **d'améliorer le confort des habitants, en hiver et en été.** Ce qui est prévu est l'isolation de la façade par l'extérieur, le remplacement de l'isolation des combles, la pose d'un film de protection solaire sur l'escalier vitré et le remplacement de toutes les fenêtres et occultations des logements. À l'intérieur des logements, les radiateurs électriques seront remplacés et le système de ventilation sera rénové. **Le chantier devrait se terminer en octobre 2024.**

► **Les bâtiments D et E à Mermoz Sud : un projet de réhabilitation ambitieuse.**

Au programme de ces travaux, l'isolation renforcée des bâtiments avec des éco-matériaux, de nouvelles fenêtres, la création d'un système de ventilation, la production de l'eau chaude grâce au réseau de chaleur urbain (suppression des cumulus individuels), la création de balcons pour tous les logements, la rénovation complète des salles-de-bains, WC et cuisine, la création de locaux vélos et poussettes. **Si les locataires valident ce projet et si la consultation des travaux est conforme au budget, le chantier pourra commencer au printemps 2024.**



Résidence Émile Pesce



Avant



Après



### Les avantages de l'espace locataire en ligne

**« Bonjour, j'aimerais pouvoir consulter régulièrement mes avis d'échéance et mes soldes de paiement, comment faire ? »**  
- Hugo, locataire à Lyon 2<sup>e</sup>

C'est simple ! Il suffit de créer votre espace locataire sur le site internet de GrandLyon Habitat, dès la page d'accueil.

Vous accédez à de nombreux services :

- Vos avis d'échéance sont consultables et téléchargeables 24h/24 et 7j/7.
- L'état de votre compte et les dernières opérations réalisées sont disponibles.
- Votre loyer peut être réglé en ligne, en toute sécurité, par carte bancaire.



- La rubrique « Mes réclamations individuelles » vous permet de déposer rapidement et facilement votre demande grâce à un formulaire de contact. Vous pouvez aussi suivre vos 5 dernières réclamations et retrouver les coordonnées des entreprises qui interviennent.
- Votre lettre d'information mensuelle « Entre Nous » est mise à disposition chaque mois.

Rendez-vous dès maintenant sur : [www.grandlyonhabitat.fr](http://www.grandlyonhabitat.fr)